

# 21<sup>ème</sup> TOURNOI DE COUTRAS

## REGLEMENT

### **ARTICLE 1 :**

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BaD. et en règle avec celle-ci.

### **ARTICLE 2 :**

Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le Juge Arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

### **ARTICLE 3 :**

Les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.BaD.

Point particulier : si le volant touche le plafond ou une structure

- au service : le volant est remis une fois
- durant l'échange : le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée (règles F.F.BaD)

### **ARTICLE 4 :**

Les joueurs devront se faire pointer à leur arrivée dans la salle.

Un respect des horaires affichés sera demandé.

Convocation 30 mn avant le 1er match joué.

Présent dans la salle 1 heure avant son match.

Trois minutes après le 3<sup>o</sup> appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

### **ARTICLE 5 :**

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors, vétérans, juniors, cadets. Les joueurs minimes ayant un classement D9 ou supérieur dans le tableau peuvent aussi s'inscrire

### **ARTICLE 6 :**

Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants homologués sont :

- joueurs classés : BABOLAT 2

### **ARTICLE 7 :**

Pour chaque tableau, les rencontres se dérouleront par poule, avec 2 sortants, puis par élimination directe. Les tableaux seront constitués en respectant au plus près les classements et la note de l'équipe. Les classements utilisés seront ceux arrêtés au 28/12/2018.

### **ARTICLE 8 :**

En poule, les matchs seront en auto-arbitrage. Les phases finales seront arbitrées par les perdants.